

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

**DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2020 ET DES RAPPORTS DU
VÉRIFICATEUR EXTERNE**

AVIS PUBLIC est donné que la trésorière de la Ville déposera lors des séances du conseil d'agglomération et du conseil municipal, qui se tiendront, le 18 mai 2021 à compter de 18 h 00, à huis clos et par vidéoconférence, tel que prévu à l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 ainsi que le décret numéro 433-2021 du 24 mars 2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux, les rapports financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, les rapports du vérificateur externe ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 12 mai 2021.

Me Stéphanie Allard, greffière